



ORDRE DU JOUR

République Française
Commune de Seysses

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 22 Juin 2023 à 20h30
(article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)
Affiché et mis en ligne le : Vendredi 16 juin 2023

Monsieur le Maire informe ses administrés de la tenue de la prochaine séance du Conseil Municipal qui **aura lieu à la Salle des Fêtes – 225 Chemin des Boulbennes à Seysses**. Pour le public qui ne pourrait pas se déplacer, il sera également possible de suivre la séance du Conseil Municipal par une retransmission en direct de la séance de manière électronique, via la chaîne YouTube de la mairie. Cette diffusion sera accessible depuis le site internet de la mairie www.mairie-seysses.fr, et également depuis le compte Facebook officiel de la Mairie « Seysses, ma ville ».

- I- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
- II- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2023
- III- INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR DELEGATION
- IV- DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Mise à jour de la carte scolaire des écoles primaires publiques
- 2. Convention de partenariat relative à l'organisation d'un Accueil de Loisirs Associé au Collège (ALAC)
- 3. Dénomination du complexe sportif situé avenue Nelson Mandela.

FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE

- 4. Attribution d'une subvention pour l'association « Les Foulées Seyssessoises ».
- 5. Budget primitif 2023 - budget principal (rectificatif du montant du report du résultat de fonctionnement et du report sur l'investissement)
- 6. Révision libre de l'attribution de compensation avec le Muretain Agglo : harmonisation du financement du pool routier
- 7. Révision libre de l'attribution de compensation avec le Muretain Agglo : application du pacte fiscal et financier
- 8. Révision libre de l'attribution de compensation avec le Muretain Agglo : ajustement du droit de tirage voirie et bilan voirie 2023
- 9. Actualisation de la demande de subventions à l'Etat (DETR et DSIL) pour la création d'un 3^{ème} groupe scolaire

INTERCOMMUNALITE

- 10. Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) : programme LED++ (1^{ère} tranche)
- 11. Modification des statuts du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch (SMGALT)

URBANISME ET AMENAGEMENT

- 12. Convention pré-opérationnelle d'acquisition foncière avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO)
- 13. Acquisition foncière pour la création d'un parking pour les agents de la Mairie (rectificatif)
- 14. Extension de la part communale de la Taxe d'Aménagement Majorée sur la totalité de la parcelle AB 501

RESSOURCES HUMAINES

15. Création d'un emploi permanent à temps complet pour un poste de directeur en charge de la stratégie financière, de l'achat public, et de la sécurisation juridique (attaché territorial, tous grades, catégorie A, ou rédacteur territorial, tous grades, catégorie B).
16. Création de postes pour avancement de grade (remplacement de postes existants : 1 adjoint du patrimoine tous grades, 1 adjoint d'animation tous grades, et 10 adjoints techniques tous grades, catégorie c).
17. Création de trois emplois permanents à temps non complet dans le cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique (catégorie B, en remplacement d'emplois contractuels existants).
18. Création de trois emplois permanent d'agents techniques polyvalents sur le cadre d'emploi d'adjoints techniques (catégorie C, en remplacement d'emplois existants).
19. Création d'emploi permanent à temps non complet d'un animateur sportif sur le cadre d'emploi d'ETAPS (catégorie B) ou d'OTAPS ou d'animateur (catégorie C).
20. Création d'un emploi permanent à temps complet d'un agent d'urbanisme sur le cadre d'emploi de rédacteur ou technicien (catégorie B), ou d'adjoint administratif (catégorie C).

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire

Jérôme BOUTELOUP

